

Contact gouvieux

www.gouvieux.fr

L'ours et l'explorateur.
Une exposition présentée par la
bibliothèque municipale
jusqu'au 22 octobre.

Édito

Le mensuel de la ville de Gouvieux N°183
Octobre 2011

Records pour Goldikova et Olivier Peslier

Goldikova, la célèbre jument de 6 ans, entraînée par Freddy Head à Gouvieux a remporté pour la 4^e fois consécutive le prix Rothschild (Groupe 1). Il s'agit de sa quatorzième victoire dans un groupe 1, un exploit jamais égalé par un pur-sang.

Cette victoire a permis au jockey Olivier Peslier de gagner son 100^e groupe 1, un record en France.



Le nombre de ménages ayant deux voitures est passé de 15 % en 1980 à 31 % en 2008 ; ceux ayant trois voitures de 1,7 à 5,3 % sur la même période*. Cette augmentation générale en France est particulièrement forte à Gouvieux, en raison de l'étendue de la commune et de son caractère largement résidentiel.

Depuis 20 ans, nous avons sans cesse cherché à créer des places de stationnement avec pour objectif de réaliser des parkings à proximité des rues commerçantes et des bâtiments publics.

Cette politique suppose d'abord une vision à long terme du devenir de la commune et de son centre. Elle nécessite ensuite une maîtrise de la politique foncière : la commune doit se rendre propriétaire des parcelles appropriées avec la vision de leur aménagement futur.

La réalisation de ces parkings suppose également un effort financier conséquent : sans même parler de l'achat du terrain, la réalisation d'une place de parking coûte d'autant plus cher, quand on veut donner à l'aménagement une certaine qualité. Seule une gestion saine des finances permet à la commune de réaliser des parkings avant que les problèmes de stationnement ne surgissent.

Ceci est d'autant plus important que le choix a été fait, et sera maintenu, de mettre à disposition des parkings gratuits (et lorsque c'est inévitable, réglementés, avec le seul moyen d'une zone bleue).

Se garer sans difficultés

Se garer avec facilité pour le client d'un commerce de proximité est en effet déterminant dans son choix de venir faire ses courses dans telle ou telle ville. Le nombre et l'emplacement de ces parkings sont, sur le long terme, un des facteurs qui favorise le dynamisme d'un centre-ville.

C'est dans cette optique que sont créés des parkings souvent avant même les équipements publics. Quitte à ce qu'on les trouve vides les premiers temps, comme ce fut le cas pour celui situé rue Blanche, derrière les palissades de l'ancien site d'Intermarché. Qui aujourd'hui songerait à remettre en cause l'utilité de ces 70 places au cœur de notre centre ville ?

Pour les mêmes raisons, les constructions neuves doivent disposer de suffisamment de places de stationnement. Le nouvel ensemble de 40 appartements, rue de l'abreuvoir, compte 80 places de stationnement en sous-sol.

Enfin, pour conclure, je voudrais penser à ceux pour qui l'automobile est encore plus indispensable : les handicapés. Ils disposent de places réservées. Respectons-les !



Patrice Marchand
Maire de Gouvieux
Vice-président du Conseil
général de l'Oise
Président du Parc naturel
régional
Oise - Pays de France

* Source Insee

Place AMIC, rue de la Mairie, place de Nümbrecht, rue de la Tannerie, parking Gambetta, parking Rothschild, rue Blanche, parking Anne Marie Quéru, parking Corbier-Thiébaud ou d'Intermarché... des plus anciennes aux dernières nées, les 1000 places de parking à Gouvieux sont réparties de telle sorte qu'elles desservent dans un rayon de 150 à 200 mètres maximum, les commerces et les principaux bâtiments publics de la ville.

Place Amic, central park...

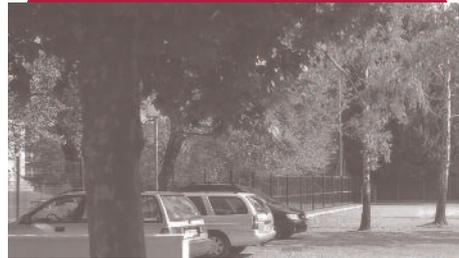
A tout seigneur, tout honneur, il faut donc évoquer les 100 places de stationnement situées idéalement devant la mairie, au centre névralgique des commerces et administrations gouvieuxiennes. Les tilleuls de la place donnent une ombre et une fraîcheur bienvenue aux heures chaudes.

Rue des Repas / Rue de Rothschild : deux en un

La place de l'Eglise a été restructurée en 2000. A cette occasion, il a été rendu impossible le stationnement des véhicules près des entrées principales de l'Eglise. Le parking de la rue des Repas a été créé pour palier à ce manque. Il offre des places supplémentaires aux personnes qui se rendent à la messe du dimanche matin ou à l'occasion d'une cérémonie particulière. A l'autre extrémité du parking de la rue des Repas, se trouve le parking Rothschild dont l'accès se fait par la rue du même nom. Les 2 parkings communiquent par un passage piéton.

Si tu prends ma place, prends mon handicap

Le nombre de places de stationnement pour les personnes handicapées est strictement réglementé par la loi. Il est notamment fonction du nombre de places totales disponibles et de l'existence, à proximité, de services publics. A Gouvieux, la police municipale contrôle avec vigilance que ces places restent destinées à ceux qui en ont réellement besoin.



Rue Blanche, une alternative à la place Amic

Il offre une trentaine de places à proximité de l'école Sainte-Geneviève et des salles municipales de la rue Blanche, de la bibliothèque municipale ou bien encore de la Ferme.

Autour d'Intermarché

Le déplacement de l'Intermarché a été l'occasion de recréer plusieurs dizaines de places de stationnement à l'arrière de l'établissement. C'était une condition indispensable au confort des consommateurs et donc au bon fonctionnement du commerce local.

Les méconnus

Dans le dernier tiers de la rue de Rothschild, le petit parking Quéru se situe sur l'emplacement d'une ancienne bâtisse désaffectée qui faisait office de caserne de pompiers avant que la compétence ne soit reprise par le Conseil général. Un accès direct est possible à l'arrière de la mairie pour les piétons.

Le saviez-vous ? Au sein du quartier des Courtils, un parking arboré offre quelques dizaines de places, rue de la Planchette.

Corbier-Thiébaud, le dernier né

Avec le dernier né des parkings de centre ville, celui de Corbier-Thiébaud, c'est une bonne quarantaine de places qui sont venues, depuis le début de l'été, compléter l'offre de stationnement en plein centre de la commune.

Zone bleue : favoriser la rotation des véhicules, sans frais pour les usagers

L'installation de la zone bleue correspond à la nécessité de réglementer les conditions d'occupation de la voie publique face à l'augmentation sans cesse croissante du parc automobile. Elle permet d'éviter les stationnements abusifs qui nuisent à l'animation commerciale du centre ville et au confort des consommateurs.

Pour réguler le stationnement, une commune a deux solutions à sa disposition : les parcètres ou une zone bleue. La municipalité a choisi cette dernière solution parce que elle ne coûte rien à l'utilisateur dès lors qu'il en respecte les règles.

Quand ?

Tous les jours, sauf les dimanches et jours fériés, il est interdit entre 9 heures et 11 heures 30 et entre 14 heures 30 et 18 heures, de laisser stationner un véhicule pendant une durée supérieure à une heure trente. Les entrées de la zone bleue sont signalées par un panneau d'avertissement et un marquage au sol.

Comment ?

Dans la zone indiquée, tout conducteur qui laisse un véhicule en stationnement est tenu d'utiliser un disque de contrôle. Ce disque doit être apposé en évidence sur la face interne du pare-brise. Il doit faire apparaître l'heure limite du stationnement de manière telle que ces indications puissent être vues distinctement et aisément.

Agenda



Samedi 8 octobre, dès 18h30, salle des fêtes

Isaria Festival rock

Shannon, Anamorphose, 6Walls, Irminsul, Existence, cinq groupes au programme de ce festival où toutes les tendances de la scène rock sont représentées : rock, heavy métal, pop, alternatif...

L'association godvicienne d'Isaria Festival est constituée de passionnés de musique, tous bénévoles autour d'un projet : créer un mouvement Rock en Picardie, développer une scène musicale régionale et nationale, mais avant tout faire plaisir en partageant des moments musicaux inoubliables. Depuis 2007, Isaria accompagne les artistes locaux dans leurs projets, les aide à trouver des salles et des dates de concerts. Organisé par Isaria. Entrée : 6 € Info et réservation au 03 44 57 99 38 ; au magasin L'Echoppe - 1, Rue Baronne James De Rothschild à Gouvieux ou sur <http://isaria.festival.free.fr>

Jusqu'au samedi 22 octobre, bibliothèque

Exposition L'Ours polaire et l'explorateur

Sur les traces de Plume et de Jean-Louis Etienne.

A travers 14 panneaux, petits et grands embarqueront pour une incroyable expédition aux confins de l'Arctique ! Chacun s'émerveillera devant les sublimes aquarelles d'Hans de Beer, les photos rares et insolites de Jean-Louis Etienne, se passionnera pour les récits de l'explorateur et comprendra, grâce à des textes pédagogiques clairs et précis, les enjeux majeurs de la préservation de la banquise.

Pour découvrir la nature dans ce qu'elle a de plus fascinant, mais aussi de plus vulnérable et pour que les enfants d'aujourd'hui deviennent les éco-citoyens de demain.

Vendredi 7 octobre, 21h, la Ferme

Le Jazz club accueille Tango Transit

Le jazztango, la musique de TangoTransit (Martin Wagner – Andreas Neubauer – Hanns Höhn), saisit là où on s'y attend pas. Trois musiciens qui font naître, par leurs intenses échanges, un son lyrique et exaltant en puisant leur inspiration



aux sources de la musique classique, du jazz, mais aussi du funk et du Drum & Bass ! Voilà bien la preuve que le jazz tango est une musique en plein renouveau, plus actuelle que jamais. Réservation 03 44 21 21 66. Participation 13 €.

Vendredi 7 octobre, 20h30, bibliothèque

Lecture d'auteurs Inuits / Pays Blancs

Par deux comédiens de la Compagnie de l'Arcade.

Dimanche 9 octobre, 14h, rond-point de la Table ronde, route de Chantilly en direction de Montgrésin.

Découverte de la forêt

L'association « Nonette nature » vous propose une sortie sur le thème de la forêt.



Dimanche 9 octobre, dès 9h30, à la Ferme.

La détoxification interne contrôlée

L'association Présence organise une journée d'information sur ce thème.

Samedi 15 et dimanche 16 octobre, La Ferme

Exposition peinture

L'association Le Palais des Pinceaux organise une exposition réunissant plusieurs artistes peintres.

Samedi 15 octobre, 21 h, salle des fêtes

Bal des vigneron

Réservation chez Gouvieux Photo 2, rue Corbier-Thiébaud.

Dimanche 16, à partir de 14h, salle des fêtes

Loto

Organisé par l'association Les Rendez-Vous de l'Amitié.

Mardi 18 octobre, 9h30, salle Saint-Jacques

Conférence Symboles et attributs dans la peinture de la Renaissance

Arts et Loisirs vous propose de découvrir le sens caché des objets et animaux présents dans les tableaux de cette période. Tarif public 8 € (adhérents 5 €).

Samedi 22 octobre, de 10h à 17h, centre A-M Quéru

Stage de théâtre par Utopia

Une approche du théâtre comique pour tous niveaux, débutants et confirmés, à partir de 16 ans. Au programme : le comique par le mime, le comique de mots, le comique de situations... avec ou sans artifices (nez rouges, masques...). Renseignements 06 76 40 38 30 Tarif : 35 €.

Dimanche 30 octobre, à partir de 12h, salle Saint-Jacques
Barbecue

Organisé par l'association du Marronnier de Chaumont. Renseignements : 03 44 57 66 86.

Mardi 8 novembre, 9h30, salle Saint-Jacques

Conférence

« Peinture et littérature »

Arts et Loisirs vous propose de découvrir les liens entre ces deux arts au 19^e siècle.

Samedi 12 novembre, salle des fêtes

Dîner spectacle

L'Inde illumine Gouvieux. Renseignements : 06 61 33 79 72.

Dimanche 13 novembre, toute la journée, salle des fêtes

Concours de scrabble

Emploi de vacataires pour le Parc naturel régional Oise - Pays de France

Le Parc naturel régional Oise - Pays de France fait régulièrement appel à des vacataires afin de participer aux différentes manifestations grand-public qu'il organise (sortie nature ou randonnée du patrimoine, salons) ou pour assurer des tournées de distribution ou d'affichage dans les communes (Smic horaire et véhicule de service lors des vacances).

Pour plus de renseignements, PNR Oise - Pays de France, contacter Valérie Mesmain au 03 44 63 65 65.

Envoyer votre CV et lettre de motivation à l'attention de Madame la Directrice du PNR Oise - Pays de France - Château de la Borne Blanche - 49, rue d'Hérivaux - BP 6 - 60560 Orry la Ville

Vous allez être maman ...

La Caisse d'Assurance Maladie de l'Oise organise en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales et la Protection Maternelle Infantile (PMI) des ateliers collectifs spécialement conçus pour les futurs parents. Ces rendez-vous d'information et d'échanges avec des professionnels vous permettront d'être aidés et conseillés sur de nombreux aspects santé et également administratifs liés à la maternité, telle que l'indemnisation des congés maternité ou paternité...

Pour participer, il suffit d'être assurée du régime général (ou ayant droit d'un assuré). Vous devez entrer au moins dans votre 4^e mois de grossesse au moment de l'atelier.

Prochains ateliers :

- CREIL Caisse d'Assurance Maladie, rue Ribot jeudi 8 décembre 2011
 - BEAUVAIS Caisse d'Assurance Maladie, rue Racine jeudi 24 novembre 2011.
- Inscriptions auprès du Service Prévention de la CPAM de l'Oise au 03 44 10 12 60.

En cas d'urgence

- Gendarmerie nationale :
17 ou 03 44 57 33 17
- Pompiers : 18
- SAMU : 15
- Centre anti-poison
Lille : 0 825 812 822
Paris : 01 40 05 48 48
- SOS Médecins Creil :
03 44 66 44 66
- Pharmacie de Garde : appel de la
Gendarmerie (03 44 57 33 17)
- Allo enfance maltraitée : 119
- Sida info service :
0 800 840 800
- Drogues info service :
0 800 23 13 13
- Ecoute alcool :
0 811 91 30 30
- Ecoute cannabis :
0 811 91 20 20
- Ecoute Santé :
0 800 150 160
- Viols femmes informations :
0 800 05 95 95

Réglementation du bruit

Les dimanches et jours fériés, l'utilisation des matériels bruyants est interdite toute la journée.

Les autres jours, cette utilisation est autorisée le matin de 9h à 12h et l'après-midi de 14h à 19h du lundi au vendredi et de 9h à 12h et de 15h à 19h le samedi.

Ces horaires visent à préserver votre tranquillité, y compris aux heures des repas.

Utilisation des matériels les plus bruyants souffleurs de feuilles, appareil à turbine... n'est autorisée que les lundis, mardis, jeudis et vendredis matins de 9h à 12h.

Réglementation des feux

Les feux sont autorisés pendant 5 mois : en octobre, novembre, décembre, janvier et février.

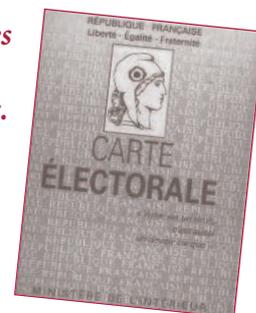
Cette autorisation ne vaut évidemment que sous réserve de respecter le voisinage, c'est-à-dire en ne l'enfumant pas. De graves abus ont été constatés, au point de créer des brouillards artificiels sur certaines routes et de gêner la respiration des personnes fragiles. Leur renouvellement ne serait pas acceptable.

Cartes électorales Inscription/radiation

Si vous souhaitez vous inscrire sur les listes électorales, pensez à vous munir d'une carte nationale d'identité ou d'un passeport, d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois ou de votre avis dernier avis d'imposition. Vous avez jusqu'au 31 décembre 2011 pour le faire.

Un grand nombre de cartes électorales sont revenues en mairie avec la mention « n'habite pas à l'adresse indiquée ». Les administrés qui ont changé de domicile et qui, de ce fait, n'ont pas reçu leur carte, sont priés de venir en mairie au service des élections, munis d'une photocopie de quittance (EDF, GDF, Télécom...) et d'une pièce d'identité.

Les cartes non retirées pourront entraîner une radiation des listes électorales de Gouvieux.



Contact Gouvieux

Bulletin municipal officiel de la ville de Gouvieux

Directeur de la publication : Patrice Marchand

Rédaction : Dir'cab

Maquette et mise en page : Trait de Plume/TEBCommunication

Impression : Bédou/Gouvieux (Imprim'vert). Ne pas jeter sur la voie publique.

